

EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 octobre 2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	11	13

Vote
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2022, le 17 octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Notre Dame de Riez s'est réuni à la salle du conseil municipal à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé BESSONNET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 12 octobre 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12 octobre 2022.

Présents : M. BESSONNET Hervé, Maire, MMES : BESSONNET Séverine, BOUTET Nadège, GARREAU Sabrina, REMAUD Natacha, SIONNEAU Dominique, MM. CROCHET Jean, GLACIAL Yves, LE GAL Alain, POTIER Jocelyn, THUÉ Alain.

Excusé(s) : MME THIBAUD Stéphanie (pouvoir à Nadège BOUTET), M. VITALIEN Anthony (pouvoir à Jean CROCHET), MMES DILLET Sabrina, NERAUDEAU Delphine, NIMESKERN Laurence, SAINTURAT-NIEL Corinne, MM. BRUN Jérôme, MIGNÉ Hervé.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture des Sables d'Olonne
 Le : 21/10/2022
 Et publication ou notification le : 21/10/2022

A été nommée secrétaire : Mme Nadège BOUTET

2022_10_05 – Salle polyvalente : tarifs modificatif

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 2022_02_03 du 7 février 2022 sur l'application des tarifs de la salle polyvalente.

Suite à la réunion du Groupe de travail du 13 octobre dernier, il a été proposé de rajouter une option pour la salle n° 3 à savoir l'option journée supplémentaire pour un montant de 45 € pour les personnes de NDR et pour les personnes extérieures (même principe que pour la salle n° 1).

Monsieur le Maire propose les tarifs suivants :

			Personnes de NDR	Personnes extérieures
FORFAIT WEEK-END	Non modulable Vendredi 16h au dimanche soir 20h	Toutes les salles + options sauf salle n° 3	640,00 €	1 200,00 €
		Toutes les salles + options	750,00 €	1 400,00 €
FORFAIT JOUR A LA CARTE	OPTIONS PROPOSÉES AVEC LA SALLE 1	SALLE 1		
		Salle 1	300,00 €	750,00 €
		Cuisine	90,00 €	190,00 €
		Vaisselle	50,00 €	80,00 €
		Rétro projecteur	40,00 €	100,00 €
		Sono	40,00 €	100,00 €
		Salle 2	30,00 €	130,00 €
		Salle 4	50,00 €	150,00 €
		Option journée supplémentaire	150,00 €	150,00 €
		SALLE 3		
		Salle 3 avec vaisselle	90,00 €	190,00 €
		Rétro projecteur	20,00 €	50,00 €
		Salle 2	30,00 €	130,00 €
Option journée supplémentaire	45,00 €	45,00 €		
ASSOCIATIONS	Manifestations à entrées payantes	50,00 €		
Chèques de caution	Ménage	200,00 €	200,00 €	
	Dégradations	500,00 €	500,00 €	
	Dégradations du matériel de cuisine	1 000,00 €	1 000,00 €	
	TOTAL	1 700,00 €	1 700,00 €	

Option journée supplémentaire : jours consécutifs

Le Conseil Municipal, après vote à l'unanimité,
DÉCIDE d'appliquer les tarifs ci-dessus pour l'année 2022.
Sans décision contraire des membres du Conseil municipal, les tarifs seront reconduits chaque année.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 21/10/2022
Le Maire
Hervé BESSONNET

La Secrétaire de séance,
Nadège BOUTET

